

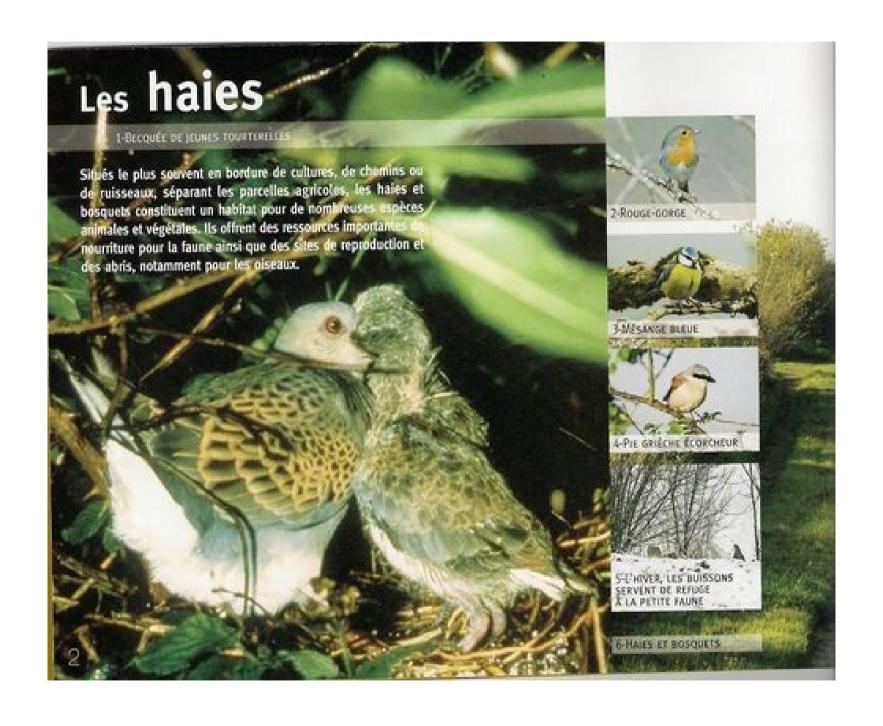
La blodiversité est indispensable au maintien des processus d'évolution du monde vivant. Son appauvrissement est en grande partie dû à la disparition, à l'altération ou à la fragmentation des habitats. Les corridors naturels qui offrent une continuité pour le développement et les déplacements de la faune sont menacés.

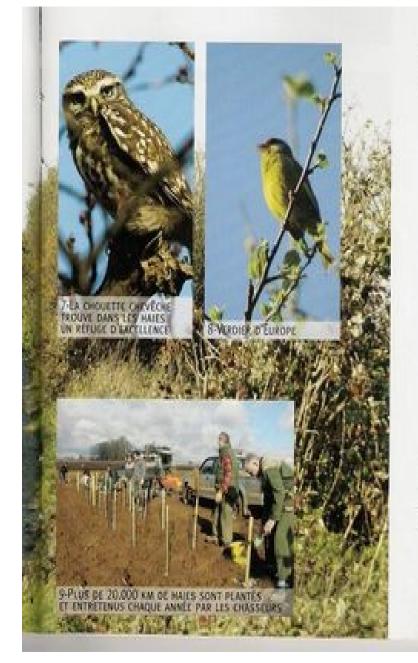
Pour préserver l'avenir, l'Homme a la responsabilité d'empêcher et de réparer les dégâts causés à la nature.

Parce qu'elle accorde une valeur prioritaire à la conservation des écosystèmes et des milieux, la chasse est une activité légitime dont l'empreinte écologique est positive.

Les chasseurs, par leurs interventions quotidiennes sur le terrain, agissent directement pour la préservation et la restauration du patrimoine naturel. Leur connaissance de la faune sauvage et leur expertise naturaliste sont incontournables.

La chasse participe activement à la sauvegarde de la biodiversité et les chasseurs le prouvent chaque jour.





Chaque année, les chasseurs entretiennent et plantent plus de 20.000 km de haies et bosquets pérennisant ainsi les atouts de ces architectures naturelles dont les fonctions sont nombreuses :

- > protéger la qualité de l'eau en jouant un rôle de filtre et lutter contre l'érosion des sols en limitant le ruissellement.
- > servir de brise-vent pour les cultures et les animaux domestiques en région d'élevage et être une source d'énergie renouvelable grâce au bois produit,
- > créer un effet de lisière entre deux zones différentes en générant une richesse écologique spécifique,
- > enrichir la biodiversité animale et végétale en servant d'abris aux populations d'auxiliaires de cultures, tels que les carabes ou les mésanges, de zones de reproduction, d'alimentation, de refuge pour la faune,
- être utilisées comme couloirs de déplacements pour les diverses espèces (trame verte),
- agrémenter le paysage et participer à la préservation du patrimoine typique des zones bocagères.

L'entretien et la création des haies et bosquets sont primordiaux pour la biodiversité. Les chasseurs l'ont compris depuis longtemps et s'y investissent pleinement.





Des milliers de mares, naturelles ou créées de mains d'hommes, parfois alimentées par des fossés et canaux, sont entretenues par les chasseurs qui assurent ainsi leur préservation. Ces micro-milieux offrent un intérêt écologique incontournable comme :

- > contribuer à l'écrétage des crues en zone inondable,
- > limiter le ruissellement des eaux et freiner l'érosion des sols,
- > servir de point d'abreuvement pour les animaux sauvages et domestiques,
- > accueillir comme zone de reproduction, d'alimentation ou de refuge, une grande diversité de faune et de flore,
- > constituer des haltes migratoires pour les oiseaux,
- > agrémenter le paysage, la mare exprimant l'identité paysagère et culturelle de certaines régions.

Sans l'intervention passionnée des chasseurs pour leur préservation et leur entretien, les mares disparaîtraient inéluctablement, entraînant un appauvrissement de la biodiversité.





Les chemins ruraux et les bordures enherbées des champs font l'objet d'une attention particulière de la part des chasseurs associés à d'autres usagers, agriculteurs ou gestionnaires de la nature et avec l'aide des Maires.

Détériorés, mai entretenus voire abandonnés, ces éléments fixes du paysage sont aujourd'hui restaurés et préservés grâce à la présence des chasseurs. Ces chemins présentent de multiples atouts écologiques car ils contribuent à :

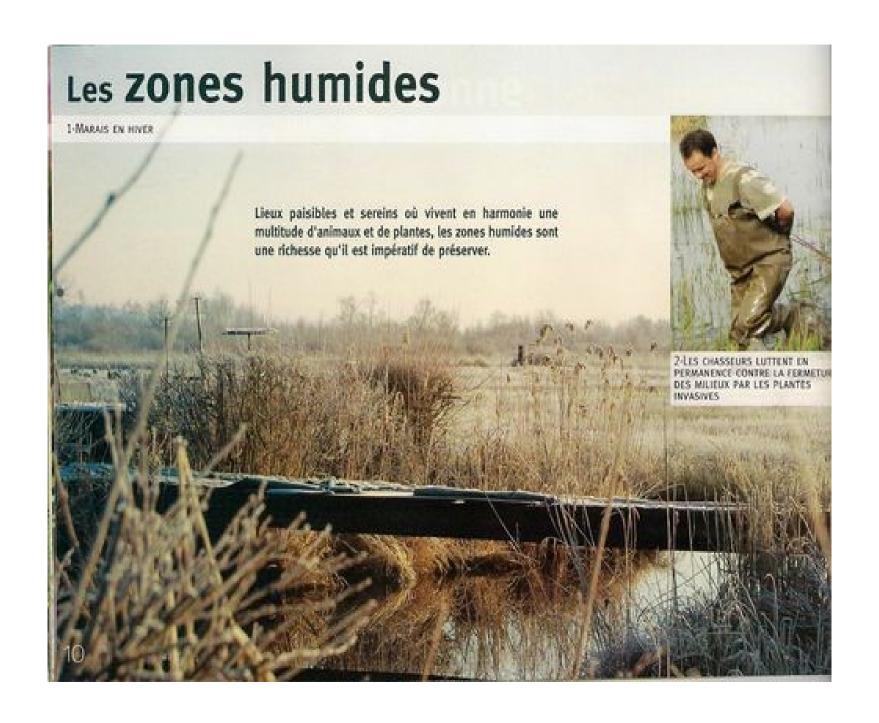
- > créer un effet de lisière qui facilite les échanges entre les populations animales en favorisant leurs déplacements,
- participer au maillage des zones dédiées à la reproduction,
 à l'alimentation et au refuge de la faune,
- > jouer un rôle de réservoir dans lequel se concentrent certains auxiliaires de la flore ou des cultures,
- constituer des zones de ressui pour la faune sauvage qui dispose ainsi d'un espace ensoleillé et dégagé,
- contribuer à la connaissance du patrimoine rural, environnemental ou culturel des lieux traversés.

Dans la préservation et la restauration des chemins ruraux, les chasseurs sont, dans la plupart des cas, à l'origine et moteurs des actions entreprises.

Les Jachères Environnement Faune Sa

1-CHARDONNERET Les Jachères Environnement Faune Sauvage (JEFS), les jachères fleuries ou mellifères et les cultures pour le gibier restaurent des habitats favorables et accueillants pour l'ensemble de la faune. Créées et financées par les chasseurs avec l'aide 2-Das providers maturibles POUR LES AREILLES des collectivités locales, de l'Etat, voire de l'Europe, ces surfaces représentent plusieurs milliers d'hectares favorables à la biodiversité.







Au cours des vingt dernières années, la France a laissé disparaître la moitié de ses zones humides. Sensibles à la grande richesse écologique de ces milieux, les chasseurs protègent, entretiennent et gèrent 90 000 ha de ces berceaux de biodiversité. Leur action permet de :

5-CHEVALIERS COMBATTANTS

5-SARCELLE D'ÉTÉ

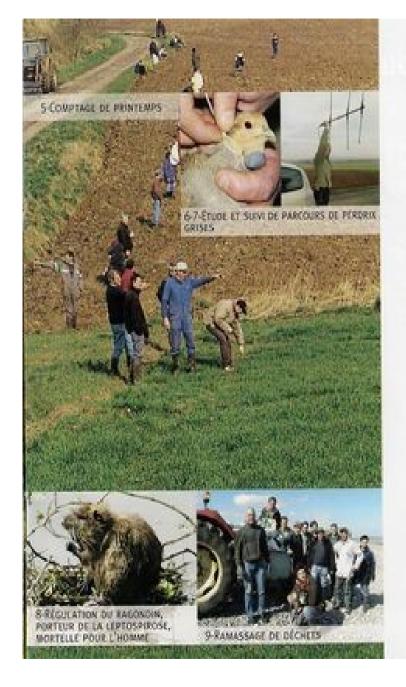
- > préserver des espaces de repos et d'alimentation (ex : insectes, mollusques, crustacés, plantes aquatiques) sur les itinéraires empruntés par les oiseaux migrateurs ou de recréer des espaces favorables, comme les platières à bécassines.
- > lutter contre les espèces et les plantes invasives par le piégeage des ragondins et des rats musqués ou l'arrachage des jussies.
- > éviter la fermeture du milieu en luttant contre le comblement ou l'envasement, en maîtrisant les niveaux d'eau et en favorisant les fauches tardives de la végétation.

Sans l'action décisive des chasseurs, des milliers d'hectares de zones humides disparaîtraient, ce qui constituerait une perte irréversible pour la biodiversité.

Agir encore et toujours pour la biodiversité







La biodiversité, pour les chasseurs, est un engagement au quotidien en toutes saisons pour :

- > le baguage des oiseaux pour le suivi des espèces migratrices ou sédentaires.
- > les comptages saisonniers pour estimer l'évolution des populations,
- la régulation des espèces exogènes, invasives ou en surpopulation,
- > la surveillance sanitaire de la faune sauvage.
- > le nettoyage et l'aménagement des milieux,
- > l'apport alimentaire ou hydrique lors d'épisodes climatiques critiques,
- > le radio-pistage de la faune et les études biométriques ou génétiques,
- > le recueil de données pour les études scientifiques nationales ou européennes,
- > la préservation d'un bon équilibre agro-sylvo-cynégétique.

Le bénévolat des chasseurs représente l'équivalent de 11 000 emplois auxquels s'ajoutent 1 500 professionnels des Fédérations des Chasseurs agréées "Associations de Protection de la Nature". L'action des chasseurs est indispensable à la préservation de la biodiversité.



7-DES ÉCOLIERS COSCEVENT UN HUME FAISAN AU CENTRE DE SAUVETAGE D'UNE FÉDÉRATION DES CHASSEURS

La chasse, alliée de la biodiversité, se projette aussi dans l'avenir.

Les Fédérations des Chasseurs, dans le cadre d'une Convention avec les Ministères de l'Education Nationale et de l'Ecologie, proposent des actions de découverte du patrimoine naturel. Plus de 80 000 jeunes bénéficient, chaque année, de cette transmission des connaissances. Les chasseurs s'investissent également dans le financement d'organismes à vocation scientifique tels que l'ONCFS, l'OMPO, l'IMPCF, le GIF... Ils ont créé la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, reconnue d'utilité publique dès 1983.

A ces initiatives, s'ajoute la formation de 200 000 chasseurs par an à :

- > la gestion des espèces, l'aménagement et l'entretien des territoires,
- > la sécurité, le permis de chasset,
- > l'examen de la venaison.

Le maintien de la biodiversité passe par la transmission des connaissances et les chasseurs s'y emploient pleinement.

